

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

\*\*\*\*\*

REGION DU SUD

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DE LA MVILA

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE MVANGAN

\*\*\*\*\*

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES  
MARCHES PUBLICS

\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

\*\*\*\*\*

SOUTH REGION

\*\*\*\*\*

MVILA DIVISION

\*\*\*\*\*

MVANGAN MUNICIPALITY

\*\*\*\*\*

INTERNAL TENDER BOARD OF PUBLIC  
CONTRACTS

\*\*\*\*\*

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002 /AAONO/PU/ C-MVANGAN/CIPM/2022 DU 31/01/2022

POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION SOLAIRE DE LA LOCALITE D'AMVOM DANS LA  
COMMUNE DE MVANGAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN PROCEDURE  
D'URGENCE

### 1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public pour l'Exercice **2022**, le **Maire de la Commune de Mvangan**, Maître d'Ouvrage, lance un **Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence**, pour les travaux d'électrification solaire de la localité d'AMVOM dans la Commune de **Mvangan**, Département de la **Mvila**, Région du Sud.

### 2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment les corps d'état suivants :

- ☞ MOBILISATION DU CHANTIER
- ☞ CONSTRUCTION DU CHAMP SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE
- ☞ CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DU LOCAL TECHNIQUE
- ☞ CONSTRUCTION LIGNE BT MONO 4x25 mm<sup>2</sup>
- ☞ PRESTATIONS DIVERSES

Les détails desdits travaux sont contenus dans le **Cahier des Clauses Techniques Particulières** et dans le **Devis Estimatif et Quantitatif**, parties intégrantes du présent Dossier d'Appel d'Offres (**DAO**).

### 3. DELAIS D'EXECUTION

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois**, soit **120** jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

### 4. ALLOTISSEMENT

Les travaux objet du présent avis d'appel d'offres constituent un lot unique.

### 5. COUT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises des travaux est de **cinquante millions (50 000 000) Francs CFA**.

### 6. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à conditions égalitaires, à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur expertise avérée et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur, à condition que le mandataire du groupement soit formellement désigné et ses attributions clairement définies.

## 7. FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du **Ministère de l'Eau et de l'Energie**, Exercice **2022**, imputation budgétaire N°

## 8. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°14 du **Dossier d'Appel d'Offres**, d'un montant d'un million (**1 000 000)francs CFA** valable pendant trente (**30**) jours au-delà de la date originale de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (**90**) jours. Ce cautionnement provisoire sera libéré quinze (**15**) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (**30**) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. La caution provisoire du soumissionnaire attributaire du marché sera libérée après constitution du cautionnement définitif.

## 9. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le **Dossier d'Appel d'Offres** peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la **Commune de Mvangan**, dès publication du présent avis.

## 10. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le **Dossier d'Appel d'Offres** peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Mvangan dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de soixante quinze mille (**75.000**) Francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la **Recette Municipale de Mvangan**.

## 11. REMISE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre en sept (**07**) exemplaires dont un (**01**) original et six (**06**) copies marqués comme tels. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, devra parvenir au **Secrétariat Général de la Commune de Mvangan**, au plus tard le **01/03/2022 à 14h** précises. En outre, chaque offre devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Les sous-plis devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AAONO/PU/C-MVANGAN/CIPM/2022 DU  
31/01/2022**

**POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION SOLAIRE DE LA LOCALITE D'AMVOM DANS LA  
COMMUNE DE MVANGAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN PROCEDURE  
D'URGENCE**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 12. RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (**Préfet, Sous-préfet, ...**) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédent la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours possible.

### **13. OUVERTURE DES PLIS**

L'ouverture des plis, qui s'effectuera en un (01) seul temps, aura lieu le **01/03/2022** à partir de 15 heures précises dans la salle des conférences de la **Mairie de Mvangan** par la **Commission Interne de Passation des Marchés Publics** placée auprès de ladite Commune en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier dont ils ont la charge.

### **14. CRITERES D'EVALUATION**

L'évaluation des offres se fera suivant deux types de critères : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Les critères essentiels sont les critères clés pour juger de la capacité technico-financière des soumissionnaires à exécuter les travaux, objet du présent appel d'offres. L'évaluation des offres suivant les critères essentiels sera faite d'après le système de notation binaire **oui/non**.

#### **☞ CRITERES ELIMINATOIRES**

- ◆ L'absence de la caution de soumission ;
- ◆ L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de **48h** après l'ouverture des offres ;
- ◆ La présence de fausses déclarations ou des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire;
- ◆ Absence de la méthodologie et le planning d'exécution;
- ◆ L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- ◆ L'absence du sous détail d'un prix unitaire quantifié ;
- ◆ Note technique inférieure à **75%** des « **oui** » ;

*Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept(07) exemplaires dont un (01) original sera purement et simplement rejetée.*

#### **☞ CRITERES ESSENTIELS**

L'évaluation des offres techniques se fera suivant les critères essentiels ci-après définies :

- ◆ La capacité financière
- ◆ Les références du soumissionnaire dans les travaux d'électrification solaire ;
- ◆ Les qualifications et expérience du personnel d'encadrement des travaux ;
- ◆ La disponibilité du matériel de chantier et des équipements à mobiliser ;
- ◆ La méthodologie d'exécution et planning des travaux ;
- ◆ L'acceptation des clauses du marché et la présentation de l'offre ;
- ◆ La preuve de la visite du site des travaux.

- ◆ La preuve de la visite du site des travaux.

La qualification technique s'obtient après satisfaction des ~~24~~ ~~40~~ critères essentiels sus-listés. A défaut d'offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible, une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.

A l'issue de l'évaluation technique, seules les offres ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **75%** de « oui » seront retenues pour l'évaluation financière.

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant total de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

## **15. ATTRIBUTION DU MARCHE**

L'adjudicataire du Marché sera le soumissionnaire remplissant toutes les conditions administratives et les capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux et dont l'offre financière a été évaluée la **moins disante**.

## **16. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (**90**) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **17. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès du **Secrétariat Général de la Commune Mvangan** ou bien vouloir contacter les numéros de téléphone suivants : (+237) 691 527 748/ 675 384 391.

## **18. ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES**

Le **Maire de la Commune de Mvangan**, Maître d'Ouvrage, se réserve le droit en cas de nécessité ou de force majeure, d'apporter toute modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

*Fait à Mvangan, le 31/01/2022  
Le Maire de la Commune de Mvangan*

*(Maître d'Ouvrage)*



### **Ampliations :**

- ARMP (pour publication et archivage)
- DDEE /Mvila
- DDMAP /Mvila
- Président CIPM/C- MVANGAN
- Affichage
- Archives/Chrono